



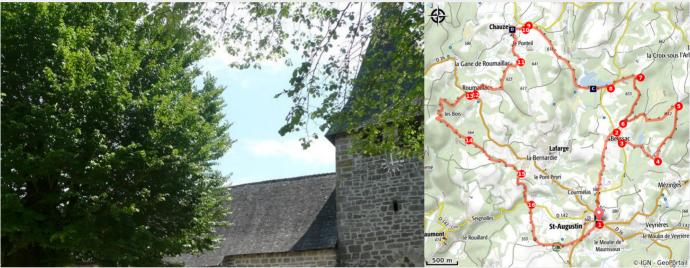




# Du château de Beyssac aux Gorges du Gamonze

Parc de Millevaches en Limousin - Saint-Augustin





(Mairie de Saint-Augustin)

## Cette randonnée, diversifiée par les couleurs intenses de son paysage, s'adapte à tous les niveaux de randonneurs.

A pied ou en VTT chacun trouvera sur ce parcours les joies saines et variées que procure une nature préservée : sa flore, sa faune, ses étangs, ruisseaux et panoramas exceptionnels, le patrimoine architectural des villages, l'église, le lavoir et les trois ormes classés du bourg.

#### **Infos pratiques**

Pratique : Pédestre

Durée: 4 h 30

Longueur: 16.1 km

Dénivelé positif: 450 m

Difficulté : Moyen

Type: Boucle

Thèmes : Faune et flore, Patrimoine et architecture.

Paysage



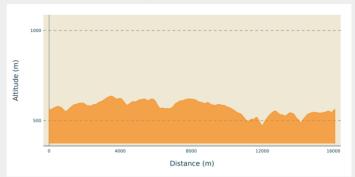
## **Itinéraire**

**Départ** : Place de l'église, Saint-Augustin **Arrivée** : Place de l'église, Saint-Augustin

**Balisage**: — Balisage jaune **Communes**: 1. Saint-Augustin

2. Chaumeil

### **Profil altimétrique**

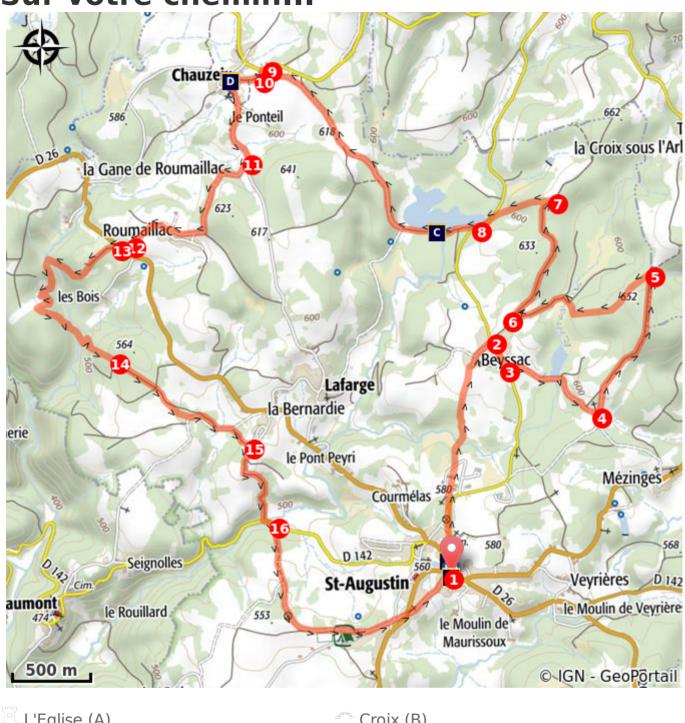


Altitude min 473 m Altitude max 636 m

- 1. Départ de la place de Saint-Augustin en direction du village de Beyssac. Longer le cimetière et passer derrière la citerne d'incendie. Traverser entre le lotissement du Champ Paillard et la Zone Artisanale et suivre le sentier sur 1 km en enjambant le ru et remonter vers Beyssac.
- 2. Tourner à droite pour emprunter la route goudronnée sur 200 m.
- 3. A gauche, prendre le chemin de terre sur 700 m et longer l'étang de Marut.
- 4. Au croisement, au niveau de la croix de pierre, prendre à gauche le chemin sur 1 km.
- 5. A gauche, emprunter le sentier d'où l'on peut admirer les Monédière avant de prendre la descente vers l'étang des Chaussades. Continuer 750 m.
- 6. Tourner à droite sur la piste.
- 7. Prendre à gauche le sentier à travers le bois sur 450 m qui mène sur la route (Saint-Augustin Freysseline). Au niveau de la route, prendre à gauche.
- 8. Prendre à droite le chemin qui longe l'étang de Ganezande, sur 2 km, en laissant à gauche le GR46.
- 9. Au village de Chauzeix, prendre la route à gauche sur 40 m et encore à gauche.
- 10. Prendre à droite au milieu des maisons, à 270 m prendre la route à gauche, passer devant la Serbe et continuer tout droit sur 550 m.
- 11. A droite, prendre la piste sur 800 m jusqu'au village de Roumaillac.
- 12. A la sortie, après avoir traversé le village, prendre le chemin creux.
- 13. Traverser la D26 et continuer tout droit dans le chemin creux sur 550 m. Enjamber le petit ru et continuer dans le chemin bordé d'un muret de pierres sèches, continuer à travers le bois et suivre une clôture de barbelés le long d'un pré. Au sommet, tourner à gauche et descendre jusqu'au ruisseau de Gamonze. Traverser celui-ci et attaquer la montée sur 700 m.
- 14. Prendre tout droit puis à droite. Laisser le village de La Bernardie à gauche.
- 15. Prendre à droite et descendre vers la D142 qu'il faut emprunter à droite sur 60 m.
- 16. Tourner à droite sur le sentier. Longer le pré et continuer tout droit. Longer le stade et arriver à l'entrée du bourg. Traversez la D32 et continuer vers la place de Saint-Augustin.



## Sur votre chemin...





Ganezande (C)

La Serbe de Chauzeix (D)



Croix (B)

# **Toutes les infos pratiques**

#### **Comment venir?**

#### **Transports**

Réseau Tut Agglo : www.agglo-tulle.fr/vie-pratique/mobilite/transports/transports-tut-agglo/reseau-tut-agglo

#### Accès routier

A 20 km de Tulle, par la D32 ou la N89. A 20 km d'Egletons, par la D142.

#### Parking conseillé

Place de l'église, Saint-Augustin

## **1** Lieux de renseignement

# Office de tourisme de Tulle en Corrèze

2 avenue de la gare, 19800 Corrèze

Tel: 05 55 26 59 61

http://www.tourismecorreze.com



## Sur votre chemin...



## L'Eglise (A)

La première église a été érigée vers le XI siècle sur le site d'un ermitage de moines augustiniens. Elle a été plusieurs fois remaniée et agrandie et le bourg s'est construit tout autour. Les travaux les plus importants datent de la fin du XVIIIème siècle après un terrible incendie pour la nef et, du début du XXème siècle pour le clocher qui avait été foudroyé. La couverture de l'ensemble, en ardoise du pays, a été refaite vers 1980.

Crédit photo : Mairie de Saint-Augustin



### Croix (B)

Chaque croisée de chemin et entrée de village avait sa croix (en pierre ou en bois). Les habitants étaient très coyants, très pratiquants et très attachés à leur paroisse. A l'automne, au moment des semailles, chaque parcelle ensemencée portait une croix en paille pour protéger le seigle des intempéries.

Crédit photo : Mairie de Saint-Augustin



### Ganezande (C)

Cet étang appartenait au seigneur de Beyssac, tout comme l'étnag de Marut et l'tang des chaussades. Après la 2ème guerre mondiale il a été racheté par un privé. Au XIXème siècle, la famille de Beyssac possédait la moitié de la commune.

Crédit photo : Mairie de Saint-Augustin



## La Serbe de Chauzeix (D)

Plus important village de la commune avec Lafarge et Sarlat, Chauzeix avait son point d'eau qui servait d'abreuvoir pour les bêtes et de lavoir pour les habitants. Une croix est erigée à côté. Eloigné du bourg, chauzeix a eu une école de hameau jusqu'en 1970.

Crédit photo : Mairie de Saint-Augustin

